



PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024 FOYER D'HEBERGEMENT

Complexe de Pagès

Le projet d'établissement du Foyer d'Hébergement est un cadre fédérateur tourné vers l'avenir, toujours centré sur la personne accueillie. Il exprime une volonté collective, forte et précise, et détermine des principes d'actions. Il s'inscrit dans les orientations du Projet Régionale de Santé Occitanie, relayées par le Conseil Départementale du Gers.

NOS MISSIONS

- ✓ **ACCOMPAGNER** des personnes majeures en situation de handicap, dans le respect de leurs **droits** et de leurs **libertés** et dans la promotion de la **bienveillance**.
- ✓ **PRENDRE SOIN** en garantissant le **bien être** de la personne et en assurant sa **protection et sa sécurité**.
- ✓ **ACCOMPAGNER** les personnes accueillies tout au long de leur parcours, de leur maintien ou de leur gain en autonomie, en prenant en compte leur **singularité**, leurs **compétences** et en proposant un **accompagnement personnalisé**.

La personne accueillie au centre de notre projet d'établissement.

- ✓ **Différentes modalités d'hébergement** permettant d'accompagner des adultes quel que soit leur niveau de compétences (autonomie dans les actes de la vie quotidienne totale ou partielle, gestion budgétaire totale ou partielle, accompagnement en petits groupes sur des dispositifs d'apprentissage dits « communs », stages d'intégration, stages d'inclusion, ...).
- ✓ Des partenariats et un réseau permettant aux personnes accueillies de bénéficier d'un **parcours adapté** (psychologues, centres médico-psychologique, préventionnistes, établissements médico-sociaux, collectivités locales, associations...).
- ✓ Une **participation active de la personne** constamment recherchée par une **équipe pluridisciplinaire motivée et dynamique**.
- ✓ Des **prestations de qualité et un accompagnement personnalisé** (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, accompagnement à la citoyenneté, accompagnement vers les mesures de protection, activités physiques et adaptées, aide aux départs projets vacances ...).
- ✓ Un foyer à taille humaine permettant un **cadre de vie rassurant et sécurisant**.

NOS ATOUTS

Identité de l'établissement	
Nom de l'établissement	COMPLEXE DE PAGES
Nature de l'établissement	Foyer d'Hébergement de Pagès
Adresse	Domaine de Pagès – 32160 BEAUMARCHES
Téléphone	05.62.08.24.78
Fax	05.62.69.14.39
Courriel	administration@complexedepages.fr
Site internet	www.complexedepages.fr
Date d'ouverture	2010
Référence SIREN	301 795 829
Référence SIRET	301 795 829 00060
Référence FINESS	320 002 868
Code APE	8720A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
Capacité d'accueil	20 résidents
Population accueillie	Adultes mixtes présentant une déficience intellectuelle.

LES PRESTATIONS PROPOSEES

L'hébergement

- ▼ Studios meublés avec terrasse, disposant d'une kitchenette, d'une salle de bain et de toilette, favorisant l'autonomie et l'intimité
- ▼ Une salle commune à chaque plot favorisant les moments d'animation collective, d'activités manuelles ou autres
- ▼ Un bâtiment administratif avec une cuisine collective, blanchisserie et des bureaux

Les logements

- ▼ 1 site de 15 studios (3 plots de 5 logements) situé à Beaumarches destiné aux personnes nécessitant le développement de l'autonomie
- ▼ 1 site de 5 studios situé sur le site du Complexe de Pagès, pour les personnes les plus autonomes

Activités de soutien, loisirs, physiques et sportives

- ▼ Matériel sportif et cours de sports
- ▼ Un réseau associatif sportif (fédération sport adapté, associations et clubs locaux...)
- ▼ Dispositifs de formation (VAE, CLEA, RSFP...)
- ▼ Prévention (addiction, danger internet, vie affective...)
- ▼ Des activités de médiation et cohésion sociale (sorties découvertes, activités inter-établissements...)

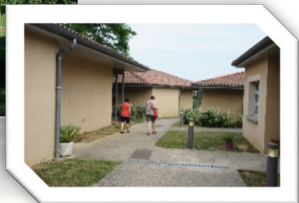
Une équipe pluridisciplinaire dédiée à

- ▼ Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs
- ▼ Maitresse de maison
- ▼ Assistante sociale
- ▼ Surveillants de nuit

LES ORIENTATIONS

UN PROJET ARCHITECTURAL

Adapter l'infrastructure



✓ Le foyer d'hébergement dispose de biens immobiliers (propriété et location) en cohérence avec les besoins des personnes accueillies et de leur autonomie. Si les studios disposent de bâtiments récents (2010), le reste des infrastructures doit faire l'objet d'un plan de rénovation. Il sera priorisé :

- Définir un plan pluriannuel d'investissements immobilier.
- Pérenniser et sécuriser l'infrastructure informatique, son système d'information (RGPD),
- Assurer la transition énergétique (parc automobile, système de chauffage, réduction des déchets, favoriser le circuit court...)



DES OBJECTIFS AU SERVICE DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

Pérenniser l'offre de service :



✓ Le Foyer d'Hébergement maintient sa volonté de proposer un accompagnement personnalisé visant à l'autonomie globale en tenant compte des évolutions du secteur. Il sera priorisé la logique de parcours à travers :

- La pérennisation budgétaire du Foyer d'Hébergement (équilibre financier en lien avec le SAVS)

- Le déploiement de dispositifs d'hébergements en lien avec l'inclusion,

- La mise en œuvre et l'organisation de la « Réponse Accompagnée Pour Tous », au sein de nos établissements et services



S'inscrire dans une démarche inclusive :



- ✓ Le Foyer d'Hébergement s'inscrit dans un accompagnement personnalisé visant à favoriser l'inclusion en milieu ordinaire, en tenant compte des évolutions du secteur en matière sociale. Il sera priorisé :

- Développer les partenariats et les conventions avec le monde du milieu ordinaire,
- Promouvoir et développer l'autonomie en matière d'actes de la vie quotidienne, la citoyenneté,
- Promouvoir et développer l'autonomie en matière de mobilité et de déplacement,
- Promouvoir et développer l'autonomie en matière de santé.

Promouvoir la qualité de l'accompagnement

- ✓ Le Foyer d'Hébergement est engagé dans une démarche qualité visant à évaluer et améliorer l'accompagnement des personnes accueillies. Il sera priorisé :

- Définir et mettre en œuvre un plan d'amélioration de la qualité relevant des axes prioritaires des évaluations internes et externes, des enquêtes de satisfaction personnes accueillies, personnes ressources,...,
- Définir et mettre en œuvre un plan de promotion de la bientraitance issu du cadre réglementaire, des recommandations de bonnes pratiques professionnelles,...,



Favoriser le bien-être des professionnels au travail :

- ✓ Le Foyer d'Hébergement conçoit la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences comme un outil au service de l'accompagnement de la personne accueillie et du bien-être de l'équipe professionnelle. Il sera priorisé :

- Définir et mettre en œuvre la Qualité de Vie au Travail (QVT) et la prévention des Risques Psychosociaux (RPS),
- Favoriser la formation tout au long de la vie en lien avec les besoins des personnes accueillies,
- Favoriser la communication et la transmission d'information au sein de l'établissement.

Le projet d'établissement complet est à disposition à l'accueil et sur le site internet (www.complexedepages.fr).